

# VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 30 mars 2015

#### **OBJET :**

**Adhésion au «réseau francophone des Villes Amies des Aînés»**

**Rapporteur : Mme CADET**

Délibération n°14

#### **EXPOSE DES MOTIFS**

Face à la nécessité pour les villes de s'interroger sur le vieillissement de leur population, est née l'initiative mondiale des Villes amies des aînés, lancée en 2006 par l'Organisation Mondiale de la Santé. L'objectif poursuivi est d'adapter les territoires à une population vieillissante pour permettre d'améliorer ses conditions d'épanouissement. C'est dans ce contexte que la ville d'Essey-lès-Nancy souhaite s'engager dans la démarche « Villes Amies des Aînés » (VADA).

Les projets VADA s'appuient sur le cadre d'orientation de l'OMS «Vieillir en restant actif», lequel réfère à «un processus permettant d'optimiser les possibilités de bonne santé, de participation et de sécurité afin d'accroître la qualité de vie pendant la vieillesse».

Déployer des politiques et des programmes favorables à un vieillissement actif, c'est reconnaître qu'il faut non seulement continuer à modifier les comportements et promouvoir l'adoption et le maintien de bonnes habitudes de vie, mais aussi favoriser l'aménagement ou l'adaptation des services et infrastructures. Plusieurs facteurs ou déterminants sont liés autant à l'individu qu'au milieu de vie.

Le potentiel du champ d'action des projets VADA est donc vaste et s'articule autour de huit grands domaines d'intervention :

- habitat;
- transport;
- respect et inclusion;
- participation sociale;
- engagement social et citoyen;
- communication et information;
- soutien communautaire et services de santé;
- espaces extérieurs et bâtiments.

En effet, selon l'INSEE, il apparaît en 2011 que les personnes de plus de 65 ans (1 646 personnes) représentent 19,35% de la population ascéenne (8 505 personnes), soit près d'une personne sur 5. Aussi, il est nécessaire de définir une offre correspondant aux attentes de nos aînés. Or, l'adhésion au réseau « Villes Amies des Aînés » est un atout incontestable pour la commune car cette association dispose d'une forte expérience pour favoriser les échanges d'informations et de bonnes pratiques entre les villes adhérentes, et créer ainsi les conditions d'une meilleure adaptation de la ville aux aînés.

En faisant ce choix, nous pensons à tous les citoyens de la ville car nous sommes convaincus que ces évolutions auront des répercussions positives dans le quotidien de tous les habitants, quels que soient leur âge ou leur situation sociale. C'est bien du mieux vivre ensemble dont nous parlons et de poursuivre un travail de fond pour imaginer avec les habitants mais également avec les autres collectivités et les acteurs publics, la ville de demain plus solidaire.

L'affiliation dont la cotisation est fixée à 250 € permet aussi :

- une connexion au réseau mondial des experts du vieillissement comprenant notamment des responsables, des gestionnaires de programme, des chercheurs et des personnes âgées,

- la réception des informations et matériels les plus récents sur les projets, réunion et manifestations du réseau des villes et communautés amies des aînés,

- des indications sur les méthodes d'élaboration et de mise en œuvre du concept de villes et communautés amies des aînés,

- la participation aux discussions sur les meilleures pratiques pour rendre une ville ou une communauté plus accueillante à l'égard des aînés et pour triompher des obstacles qui s'y opposent,

- la facilitation des partenariats ou des activités de collaboration entre les villes,

- la diffusion et la mise en commun des résultats du projet.

## **PROPOSITIONS**

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'accepter l'adhésion de la ville à l'association « Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés »,

- de désigner Mme Myriam LEDROIT pour représenter la ville d'Essey-lès-Nancy au sein de cette association.

## **DELIBERATION**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, accepte les propositions ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe et Moselle, le 2 avril 2015.

**Pour extrait,**

**Le Maire,**



**Michel BREUILLE**

**VILLE D'ESSEY-LES-NANCY**

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE  
ARRONDISSEMENT DE NANCY  
CANTON DE SAINT MAX**

**CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2015**

tenu sous la présidence de  
de M. Michel BREUILLE Maire

- Nombre de Conseillers en exercice :	29
- Nombre de présents :	28
- Nombre de votants :	29
- Convocation du Conseil Municipal le :	20 mars 2015
- Convocation distribuée le :	23 mars 2015
- Affichage du procès-verbal le :	12 mai 2015

**PRESENTS**

- MME SIMONNET, M. LAURENT, MME DEVOUGE, M. SAPIRSTEIN, MME CADET, M. THOUVENIN, MME COLME, M. VOGIN, Adjoint.
- MME LEDROIT, M. FRANIATTE, MME GEORG, M. PERNOSSI, MME SAGET, M. HOFFER, MME PARISOT, M. ROSSIGNON, MME LANZI, M. DI TOMMASO, MME DOLATA, M. GONCALVES, M. MARSON, M. LEINSTER, MME MATHIEU, M. RIFF, MME PAGELOT, M. CLOMES, MME POYDENOT D'ORO DE PONTOX, Conseillers Municipaux.

**POUVOIR**

- M. CAUSERO à M. LEINSTER

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

- MME POYDENOT D'ORO DE PONTOX

**Pour extrait,**



**Le Maire,**

**Michel BREUILLE**